



Parcs
naturels
régionaux
de France

Une autre vie s'invente ici

parcs

LE MAGAZINE DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX
AVRIL 2021 — N° 87

Grand angle

Mangeons responsable !

— p. 09



Objectif neutralité carbone :
le défi est lancé !

Défi

— p. 16

Histoire à partager
Les arbres prennent
la clé des champs

— p. 07

La belle histoire de l'Yvette

— Autrefois, on avait besoin de modifier le cours des rivières pour alimenter les moulins, parfois même en supprimant les méandres pour que l'eau coule plus vite. Résultat, le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse a constaté que l'Yvette, cours d'eau en zone périurbaine, était en mauvaise santé. Il a fallu plusieurs années de travaux pour sauver la rivière. Elle a retrouvé son lit au plus bas de la vallée, les inondations en aval ont cessé, la faune et la flore réapparaissent et les poissons ont retrouvé un milieu favorable. On dit que le Parc a « renaturé » l'Yvette, un bien joli terme technique.

« Et si la révolution passait par l'alimentation ? »

Michaël Weber

Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

#ALIMENTATION Les Parcs naturels régionaux sont particulièrement mobilisés pour faire de l'alimentation un des leviers prioritaires de la transition écologique. Notre ambition est d'accompagner l'aspiration grandissante de la société pour un système alimentaire respectueux de l'environnement, de la biodiversité, des paysages et de la santé des consommateurs. Cela implique de retisser les liens territoriaux et les filières mises à mal par un modèle agricole intensif et mondialisé. L'alimentation donne du sens à cette ambition.



© Barroch/Salmanski

#PAC ADAPTABLE Le réseau des Parcs naturels régionaux reste fidèle à son modèle basé sur le volontariat et le respect des engagements

de chaque signataire de la charte. La réussite de ce contrat passe par une mise en cohérence des politiques publiques avec nos projets de territoire. Nous le revendiquons plus que jamais et, dans ce domaine, nous pouvons encore progresser. C'est pour cette raison que nous militons pour une nouvelle politique agricole commune (PAC) adaptable aux spécificités de nos territoires et qui constitue un véritable levier permettant d'accélérer la transition vers une agriculture et une alimentation durables. C'est un véritable défi tant la PAC peine à s'adapter aux enjeux sociétaux et environnementaux actuels. Mais forts des multiples expériences qui maillent notre réseau, nous ne manquons ni de conviction ni d'énergie. ■

05 Territoires vivants

— Un berger pas comme les autres, des visites guidées « spécial Covid-19 » ou encore un télésiège délogé... Le point sur les **actualités des Parcs** qui ont jalonné le semestre.

07 Histoire à partager

— Le **Parc de Lorraine** fait rimer écologie et économie grâce au développement de l'agroforesterie.



© PNR Hauts-Languedoc / M.-J. Pirouyre

Grand angle

— Au sein des Parcs, on favorise la transition écologique agricole. Objectif : une **alimentation saine**, de proximité et accessible à tous.

14 Rencontre

— **Maud Lelièvre**, présidente du comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), détaille les enjeux actuels de la protection de la biodiversité.

16 Défi

— Les Parcs, territoires bientôt **décarbonés**.

18 En pratique

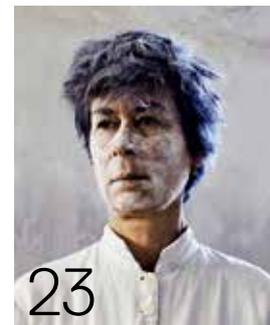
— Tout savoir sur le dispositif **Petites villes de demain** et sur les attentes des Parcs en matière de **politique agricole commune**.

20 Découverte

— Les plantes à fleurs marines en danger du **Parc d'Armorique** et les moulages d'empreintes de dinosaures du **Parc des Monts d'Ardèche**.

22 Pêle-mêle

— Tour d'horizon des événements et faits marquants du réseau.



© Remy Artigès

Portrait

— **Valentine Franc**, styliste, cultive des variétés anciennes et pratique l'agroforesterie dans le Parc du Gâtinais français.

parcs n° 87 – avril 2021.
Directeur de la publication : Michaël Weber.
Rédacteur en chef : Éric Brua.
Coordinateur : Olivier André.
Comité de rédaction : Camille Aulas, Jean-Jacques Boussaingault, Yvon Brunelle, Marie-Noëlle Cuevas, Malika Nestoret. Relecture : Valérie Petel et Compédit.
Rédaction : Camille Aulas, Cécile Couturier, Jean-Luc Varin. Conception, conseil et réalisation : CITIZENPRESS
Impression : Compédit Beaugard.
ISSN : 0982 6246

Photo couverture : Pierre Witt pour le Parc du Massif des Bauges. Photo réalisée pour la promotion de « Valeurs Parc naturel régional ». Une série qui montrait les activités touristiques et récréatives du Parc et mettait en avant les acteurs locaux comme ce chocolatier, Gaël Jacob, qui, en plein cœur du massif, propose glaces, chocolat chaud et ateliers participatifs.





Sélection d'actus
au sein des Parcs
naturels régionaux



Un berger d'appui dans le Verdon.

Le Verdon connaît une forte prédation par le loup alors que le pastoralisme est utile à l'économie et à l'identité du territoire. Pour aider les éleveurs, le Parc teste la mise en place d'un « berger d'appui » qui intervient en cas d'attaque, assiste les éleveurs et prépare le terrain pour rendre les troupeaux moins vulnérables.

Les deux guides conférencières du Vexin français et le Parc ont réinventé ensemble leurs pratiques de la visite guidée pour s'adapter aux règles sanitaires, sans perdre le lien avec les visiteurs.

Au printemps 2020, elles ont créé 6 pastilles vidéo ; en automne, une série de récits sonores sur l'histoire du Vexin ; puis, en plein reconfinement, elles ont animé deux visites virtuelles en direct, permettant des temps d'échange.

#engagement

Les pros du trail des Volcans d'Auvergne portent les valeurs du Parc



— Les trailers de haut niveau de l'équipe Esprit Volcans 63 aiment courir sur les sommets d'Auvergne. Ils nourrissent une passion pour ces grands espaces volcaniques et ne voudraient surtout pas les voir se dégrader. Pour contribuer à leur préservation, ils ont décidé de devenir les ambassadeurs du Parc et du département du Puy-de-Dôme, en diffusant des valeurs écoresponsables auprès de tous les pratiquants de pleine nature.

7 PANNEAUX

PLUS I AUTRE SUR CHACUN DES 8 PARCS DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR COMPOSENT UNE EXPOSITION SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, GRÂCE AU SOUTIEN DE GRTGAZ ET DE SES 1 460 KM DE RÉSEAU DE GAZ DANS LA RÉGION.



— Le Parc de la Sainte-Baume a produit un film traitant de pratiques agroécologiques (youtu.be/vr6P_i9817s) où des agriculteurs engagés, comblés par les 60 espèces de punaises qui fréquentent leurs champs, prônent notamment l'enherbement et la plantation de haies. Leur but : allier agriculture et préservation de la biodiversité.

#paysage

Un télésiési des Monts d'Ardèche à la ferraille



© PNR Monts d'Ardèche

Les télésiés de l'ancienne station de ski de Sainte-Eulalie, au pied du mont Gerbier de Jonc, rouillaient sur place. Ils dénaturaient le paysage et les câbles étaient dangereux pour les oiseaux. Une association internationale d'amoureux de la montagne, *Mountain*

Wilderness, s'est associée pour la deuxième fois au Parc. Elle a recruté une quinzaine de bénévoles qui, épaulés par les services techniques de la commune, ont démonté 13 pylônes, soit 12 tonnes de ferraille. Une partie va être recyclée, les poulies et les perches vont être réutilisées par la station voisine des Estables. Aujourd'hui, les paysages autour des sources de la Loire sont rendus à leur naturalité.



#Ateliers artistiques

Dans le Haut-Jura, art rime avec écologie

— L'objectif avoué de l'opération « Nature in Solidum » était d'aborder les grands enjeux écologiques par le biais du regard d'artistes. Cinq d'entre eux ont pris leurs quartiers dans trois communes du Parc pendant un an, du printemps 2019 au printemps 2020. À travers des séances avec des scolaires et des habitants, des ateliers de création dans les communes, les habitants, avec les artistes, ont travaillé sur la protection de la biodiversité, l'érosion des milieux naturels sensibles, la qualité de la ressource en eau, les impacts des changements climatiques, la mise en œuvre d'énergies renouvelables, etc. Une créativité partagée qui a donné lieu à des expositions, des toiles peintes, des objets, des installations éphémères.

Des polars pédagogiques		LA RÉALISATION	
L'ORIGINE DU PROJET		Étape 1	Découverte du site et de son histoire par les enfants
<p>— En 2019, le Parc Normandie-Maine fête les 10 ans de la Réserve Naturelle Régionale géologique « Carrière des Vaux ».</p>		Étape 2	Brainstorming loufoque dans les classes avec Céka
LE SITE		Étape 3	Structuration d'intrigues de fiction sur la base d'anecdotes réelles
<p>Cette petite carrière de 1000 m² est classée « Réserve naturelle régionale » pour son calcaire vieux de 445 millions d'années. Elle abrite des micro-fossiles de conodontes, des vertébrés primitifs disparus.</p>		QUELS RÉSULTATS ?	
L'IDÉE	LES MOYENS	2 best-sellers locaux : « Y a conodontes sous roches » et « Retour vers 445 millions d'années » édités à 500 exemplaires	
<p>Faire écrire à 2 classes de CM1 et CM2 des polars inspirés par ce site géologique voisin de leur école.</p>	<p>Un trio d'intervenants : • le Parc • l'auteur de BD Céka • l'équipe pédagogique (institutrices)</p>	1 site géologique qui a gagné en visibilité Des enfants très fiers	



© C. Gallois

— Parc de Lorraine Les arbres prennent la clé des champs

—MIRABELLES ET ANIMAUX SONT TOUJOURS

LÀ : depuis son implantation en Lorraine dans les années 1920, le pré-verger a quelque peu évolué et les moutons ont remplacé les vaches. Mais ce système agroforestier traditionnel a subsisté. Et aujourd'hui, il n'est plus seul : volailles, chèvres ou légumes voient

s'installer des arbres sur leur terrain. En trois ans, une dizaine d'exploitations, aidées par le Parc, se sont converties à l'agroforesterie. « Nous étions conscients depuis un moment des atouts de ce modèle pour les sols, la biodiversité, la préservation des ressources et l'adaptation au changement climatique, raconte Anne Vivier, chargée de mission agriculture durable au Parc. Nous avons donc décidé de lancer des projets d'agroforesterie. »

Le terrain lorrain se prête bien à l'expérimentation : une région en polyculture-élevage, riche d'une diversité de productions agricoles et de paysages. De quoi développer et tester différents modèles. Dès les premières réunions d'information,

organisées en 2017, des exploitants se montrent intéressés : « Ils sont de plus en plus nombreux à rencontrer des impasses techniques face aux aléas climatiques, aux parasites... et cherchent des solutions. L'agriculture est en train de changer, nous sommes à un tournant », estime Anne Vivier. Les huit premiers candidats sont



PROJET

_Objectif :
développer l'agroforesterie en accompagnant pas à pas éleveurs, maraîchers, céréaliers et viticulteurs

_Début : 2017

_Résultat : 14 exploitations déjà engagées



© PNR Lorraine

éleveurs, dont sept en bio. Pour eux, l'intérêt des arbres, c'est d'augmenter la biodiversité dans leurs parcelles et d'améliorer le bien-être animal : plus d'ombre, moins de vent... Ils bénéficient de l'accompagnement technique du Parc, avec un bureau d'études et un conseiller agroforestier : formation à la plantation et à la protection des arbres, diagnostic sur mesure, fourniture des plants, tuteurs et paillage. Il y a aussi, pour chacun, une « journée d'aide à la plantation » : des chantiers collectifs auxquels participent des habitants, des élèves en lycée agricole ou en établissements et services d'aide par le travail (Esat). Deux ou trois ans plus tard, quand les jeunes arbres ont grandi, les agriculteurs sont formés à la taille.

DES POULES ET DES POMMES Et ça donne quoi ? Chez Josiane et Stéphane Ermann, éleveurs, c'est un parcours agroforestier pour les volailles. Sur presque 2 hectares, ces dernières déambulent entre pommiers, pruniers, pêchers... Comme les humains, elles profitent

“L'agriculture est en train de changer, nous sommes à un tournant.”

des fruits. Surtout, les arbres les protègent des prédateurs, du soleil et du vent. Dans ce parcours, on trouve aussi des noisetiers : les poules mangent les larves du balanin, un petit insecte qui pique la noisette, jouant ainsi le rôle d'insecticides naturels. « Il y a encore d'autres fonctionnalités que les éleveurs n'avaient pas imagi-

nées ! ajoute Anne Vivier. Les branches et feuilles de saule, noisetier, charme, érable... donnent du fourrage. En période de sécheresse, quand il n'y a plus d'herbe dans les prairies, c'est loin d'être anecdotique. C'est d'ailleurs ce que faisaient nos grands-parents. »

Julien Vautrin, éleveur de porcs en plein air et récemment planteur de fruitiers, est aussi maraîcher. Il a placé des arbustes (groseille, framboise), des pommiers et des poiriers entre ses rangs de légumes. Car, en culture, l'enjeu agronomique est énorme : les arbres enrichissent la qualité biologique du sol, grâce aux feuilles qui s'y décomposent et à la vie microbienne occasionnée autour de leurs racines. Ces dynamiques enrichissent le sol, lui redonnent sa fertilité naturelle.

PLANTER POUR CEUX D'APRÈS Le deuxième chapitre de l'histoire s'est ouvert en 2020. Six nouveaux projets sont retenus : direction l'élevage, mais aussi... la céréale. Des arbres en grande culture ? C'est possible, et même souhaitable pour Alexis Decheppe, exploitant à Seuzey : « *Un sol sain protège les cultures. L'agroforesterie n'occasionne pas de perte de rendements : ils sont à peu près équivalents. En revanche, elle fait baisser les charges, liées aux traitements par exemple* ». Il a aussi planté des haies pour créer une barrière naturelle autour de son champ : l'été 2019, un incendie dans la parcelle de son voisin a gagné la sienne. Il a vu 70 hectares de récoltes partir en fumée. 2021, troisième round. Cette année, le Parc met le cap sur la viticulture, en partenariat avec l'AOC Côtes de Moselle et l'association Fredon Grand Est. Là, l'enjeu est d'abord d'attirer une faune auxiliaire : insectes, oiseaux ou chauve-souris, qui consommeront des insectes nuisibles comme le vers de la grappe et la cicadelle verte, un vrai fléau pour les vignes. Pour mieux comprendre et documenter l'apport de l'arbre en viticulture en Lorraine, le Parc devrait même initier une étude scientifique avec un organisme de recherche. À suivre... En attendant, Alexis Decheppe a commencé ses semis début mars. Ses nouvelles haies ont été plantées. Les arbres au milieu du blé ou de l'orge, ce sera pour l'an prochain. « *Planter un arbre, raconte-t-il, c'est aborder l'agriculture d'une manière totalement nouvelle. On n'est plus dans une recherche de résultats sur l'année, mais plutôt dans la projection, la transmission. Aujourd'hui, je plante des arbres pour mes cultures des prochaines années, mais aussi pour celui ou celle qui viendra après.* » ■



© C. Gallois

Le pré-verger, un système agroforestier traditionnel très répandu au XX^e siècle en Lorraine.



© PNR Lorraine

M. Decheppe plante des arbres pour ses cultures des prochaines années mais aussi pour celui ou celle qui viendra après.

ET AILLEURS DANS LES PARCS...

...L'AGROFORESTERIE À TOUS LES ÉTAGES

Un mode de production alliant performances écologique et économique : le développement de l'agroforesterie est désormais porté à presque toutes les échelles. En 2015, le gouvernement a lancé le Plan national de développement de l'agroforesterie sur cinq ans. Ses objectifs : améliorer la recherche et la connaissance, faire évoluer les cadres réglementaire et juridique, renforcer le conseil et la formation, valoriser les (sous-)produits issus de l'agroforesterie et développer les échanges à l'international. Sur le terrain, la Fédération des Parcs

œuvre à faire essaimer les projets en fournissant des ressources et en favorisant le partage d'expériences. Le Parc du Gâtinais français, par exemple, a accompagné un projet sur une exploitation céréalière de 400 hectares. Le Parc du Perche a, lui, engagé des partenariats avec la Chambre d'agriculture et le Conseil départemental de l'Orne. Il a bénéficié de fonds européens FEADER pour planter 20 hectares, et ce dès 2011. Quant au Parc de l'Avesnois, il a monté une filière « jus » pour transformer les fruits issus des nouveaux prés-vergers.



GRAND ANGLE

Mangeons responsable !

La transition écologique de la production agricole est une nécessité absolue pour rendre notre alimentation plus durable. Mais elle peut s'accompagner de nombreux autres bénéfices, tant économiques que sociaux. La preuve dans les Parcs.

3 raisons
de lire
ce dossier

1

INTERROGER
notre rapport à
l'alimentation en pleine
crise sanitaire

2

COMPRENDRE
comment les Parcs
catalysent l'innovation en
matière d'alimentation

3

DÉCOUVRIR
de réjouissantes
success stories

ALIMENTATION Produire mieux et distribuer localement

C'est une des vocations essentielles des Parcs : aider à la transition écologique de la production agricole et permettre la distribution d'une alimentation saine, de proximité et accessible à tous. Un chantier déjà bien avancé.

Les territoires ruraux sont, par définition, des lieux voués à l'agriculture. Mais dans les Parcs, on se préoccupe aussi de paysage, de biodiversité, de santé et d'adaptation au changement climatique. C'est pourquoi les Parcs accompagnent les agriculteurs dans des démarches agroécologiques leur permettant de protéger leur environnement tout en améliorant la qualité de la production ; de vivre correctement de leur travail, tout en préservant les équilibres naturels et la beauté paysagère des territoires. Le portrait que nous faisons de Valentine Franc, agricultrice dans le Gâtinais français, en page 23 de ce même numéro, en est une parfaite illustration.

C'est un mouvement de transition économique et écologique vers des produits alimentaires durables qui sont destinés aux consommateurs urbains, mais aussi à la consommation locale. Et ils sont disponibles pour tous, puisque les coûts de transport et de distribution sont réduits à leur strict minimum. Il s'agit donc d'aller, par un mouvement de transition, vers l'élaboration de politiques territoriales alimentaires, responsables et durables.

En 2018, l'association RESOLIS a aidé la Fédération à étudier la façon dont les Parcs ont déjà commencé à travailler dans ce sens avec les porteurs d'initiatives sur leur territoire¹. En 2019, tous les présidents de Parc ont signé un plaidoyer pour une alimentation responsable et durable². C'est ce mouvement, largement engagé dans les Parcs, que nous allons décrire ici.

AIDE À LA TRANSITION DE LA PRODUCTION

D'une part, les territoires de Parcs accueillent et aident les entreprises innovantes de production ; d'autre part, ils innovent dans

la distribution en circuits courts des produits locaux.

Par exemple, Benoît Francart a décidé en 1989 d'élever et de transformer lui-même ses lapins. Puis, son épouse l'a rejoint pour des volailles Label Rouge. Ils possèdent un abattoir et un atelier de transformation sur place, dans lequel ils fabriquent de nombreux plats cuisinés et des conserves fermières. Ils vendent sur les marchés locaux et ont participé à la création d'un magasin de producteurs à Cernay-lès-Reims, où ils vendent maintenant la majorité de leur production. L'exploitation est hors Parc mais bien soutenue par le projet alimentaire territorial (PAT) piloté par le Parc de la Montagne de Reims : l'alimentation de proximité ne se limite pas aux frontières administratives.

En Périgord-Limousin, le projet alimentaire territorial s'appelle « Sieta te e minjam » (« Viens t'asseoir et mangeons ») et la majorité des actions concernent le développement de la consommation de produits locaux en restauration collective. Avec l'aide d'AgroBio et du collectif national les Pieds dans le Plat, le Parc a notamment accompagné plus de 40 cuisiniers dans leur volonté d'introduire plus de produits bio et locaux dans les menus. Dans le Haut-Languedoc et le Luberon, comme dans le Gâtinais, les Parcs accompagnent les agriculteurs céréaliers qui se convertissent aux

© Anne-Sophie Flament



Ici, en Caps et Marais d'Opale, mais aussi dans tous les Parcs, l'appui à la production locale est une priorité.



DES PROJETS ALIMENTAIRES GLOBAUX

La loi d'avenir pour l'agriculture de 2014 encourage les territoires à se doter d'un projet alimentaire global. Une aubaine pour les Parcs – ils sont nombreux à s'en être dotés – qui travaillent sur l'aspect multidimensionnel du sujet, sur les pratiques agricoles et les circuits courts, mais aussi sur l'aide à l'installation, la sensibilisation à l'alimentation durable, la solidarité et l'insertion.

Le Parc du Queyras, grâce à la création future d'une SCIC³ pour lever les freins fonciers à l'installation, a par exemple pour objectif, avec son projet de PAT de diversifier la production locale, de la valoriser et de permettre l'association des habitants et de la société civile. Le PAT du Perche a été lancé pour trois ans en décembre 2019 et poursuit les mêmes objectifs de relocalisation, de transition agricole, d'introduction de produits locaux, de mise en place de production potagère, de lutte contre le gaspillage. Dans les Boucles de la Seine normande, l'objectif du futur PAT est de structurer les filières par le développement de productions innovantes. Et en effet, le Parc héberge dans sa « maison » une variété de canards emblématique de cette région, le canard de Duclair, qui a failli disparaître. Il a créé un observatoire de la transition alimentaire avec les acteurs pionniers du territoire et tient à jour sur son site une carte des producteurs locaux. Ces trois Parcs ont été accompagnés par la Fédération à la fois dans le repérage d'initiatives et l'analyse de la transition en œuvre avec RESOLIS et dans un diagnostic du système alimentaire de territoire avec le BASIC⁴.

Afin de relocaliser les filières alimentaires et offrir de nouveaux débouchés de proximité à ses agriculteurs, le Parc Livradois-Forez anime depuis 2017 un projet alimentaire territorial avec sa plus proche métropole, le Grand Clermont. Dans le cadre d'une gouvernance large, cette coopération entre un espace rural et un espace urbain permet de coconstruire avec l'ensemble des acteurs une transition vers un système alimentaire plus durable. ■

1 et 2. www.parcs-naturels-regionaux.fr / Les enjeux / Agriculture et alimentation
 3. Société coopérative d'intérêt collectif
 4. Bureau d'analyse sociétale pour une information citoyenne

variétés anciennes de blé. Avec le blé barbu de Lacaune dans le Haut-Languedoc, ou avec le blé meunier d'Apt dans le Luberon, on cuit à nouveau des pains bio de farines locales et au goût d'autrefois qui deviennent des produits marqués Parcs.

DES MINI-CIRCUITS DE DISTRIBUTION

Encore faut-il, pour que les circuits soient courts, qu'il existe une clientèle pour ces produits locaux. Or la demande est de plus en plus forte, en particulier depuis le premier confinement, au printemps 2020.

En Brenne, Cagette et Fourchette est une plateforme associative d'approvisionnement en produits locaux pour la restauration collective. Fruit d'une coopération Leader entre le Parc et son voisin, le pays castelroussin, depuis 2016, elle aide à la pérennité des exploitations agricoles du territoire. Mais au moment du premier confinement, les restaurants étant fermés, l'association s'est ouverte aux particuliers, ce qui lui a permis de traverser la crise. Du coup, depuis que les cantines sont rouvertes, la plateforme se développe et embauche.

En ce même mois de mars 2020, constatant la détresse des producteurs et des consommateurs privés des marchés, le Parc des Pyrénées ariégeoises, avec un producteur

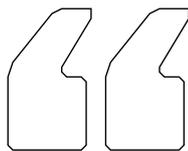
Valeurs Parc (Le Grenier à Jambons), mobilise un réseau d'une trentaine de producteurs et artisans locaux autour d'un « drive rural ». Le Grenier à Jambons met à disposition ses locaux et chambres froides, propose ses produits, et ceux des autres producteurs. De son côté, le Parc met en place un système de commande en ligne, assure le lien avec les autres producteurs et mobilise des petites mains, chargés de mission et président du Parc compris, pour récupérer les commandes, faire les paniers et les distribuer. Succès total. Depuis, ce système a pris son autonomie avec trente-cinq producteurs et un salarié et se nomme désormais « Le Panier Relais ».

Dans les Caps et Marais d'Opale, le Parc a accompagné quatre agriculteurs dans la création d'un magasin de producteurs 100 % bio. Devant l'essor de la vente directe, il s'est appuyé aussi sur un programme Leader pour procéder à un recensement complet des producteurs locaux et de leurs points de vente, donnant lieu à la parution d'un guide de la production locale. Enfin, le Parc a aidé une commune de 1 200 habitants à lancer un appel d'offres pour davantage de produits locaux dans les assiettes de ses écoliers. Et c'est le boucher-traiteur du village qui a été retenu ! C'est lui qui fournit les repas, et désormais les assiettes reviennent vides pour la plonge, paraît-il.



© DR

Denis Lairon, biochimiste et nutritionniste de formation, directeur de recherche émérite à l'Inserm



Je travaille sur les relations entre la nutrition et la santé depuis les années 1980 et depuis quinze ans sur la durabilité de l'alimentation, en relation avec la FAO et l'ONU. C'est à la demande des éditions Quae (Inra, Ifremer et Cirad) que j'ai écrit le livre Manger sain et durable, de notre assiette à la planète. J'y dresse le constat qu'au niveau mondial les progrès techniques n'ont rien résolu.

On ne satisfait toujours pas les besoins alimentaires de tous, ni en quantité, ni en qualité. Même en France, une partie importante de la population se nourrit mal et souffre d'obésité, de diabète, de maladies cardio-vasculaires et de cancers divers; les pesticides que l'on retrouve dans tous nos aliments y ont leur responsabilité. Or, tout se tient : 25 à 30 % des gaz à effet de serre sont émis par le système agroalimentaire. Les agriculteurs sont de moins en moins nombreux et le renouvellement des générations est problématique. Ces vérités dérangent beaucoup. Continuer ainsi n'est plus une option car nous n'avons plus que dix ans pour changer de direction. C'est bien sûr au cœur des préoccupations des Parcs. Je plaide donc dans ce livre pour la suppression des pesticides, qui réduisent la biodiversité dans les territoires, et le développement de l'agroécologie et d'une alimentation durable donc saine, plus végétale et bio, pour réduire tous les impacts : c'est d'une grande urgence. »

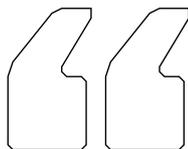


Apiculture dans le Parc du Mont-Ventoux.



© DR

Guislain Cambier, président du Parc de l'Avesnois, de la communauté de communes du Pays de Mormal, et de la commission « agriculture-alimentation » de la Fédération des Parcs



Le PAT est un super outil s'il profite d'une dynamique de collaboration entre les différents acteurs du territoire. Il permet de mettre en place et de consolider des circuits courts, de provoquer la transition vers une alimentation de qualité et accessible à tous. Les jeunes agriculteurs qui s'installent aujourd'hui sont de plus en plus ouverts à ces nouvelles façons de faire. Ici, dans l'Avesnois, une petite commune fait sa cuisine en bio avec des produits locaux, tous les jours, et s'en sort financièrement : il faut généraliser ces pratiques. Encore faut-il que l'État soutienne les initiatives locales. Dans l'Avesnois, nous avons du mal à passer des mots aux actes sur ce sujet-là parce que nous avons un sous-préfet très jacobin qui, à mon sens, ne laissait pas faire les acteurs du terrain, ce qui freine considérablement la réalisation du PAT. Et puis, on ne parle pas assez de la formation des élus, très importante si l'on veut les sensibiliser aux objectifs d'un PAT et les aider à mener les projets jusqu'au bout. Ensuite, il faut aussi former les cuisiniers locaux. Et c'est bien sur ce terrain que les Parcs ont un rôle essentiel à jouer, d'autant qu'ils peuvent ensuite étendre l'action aux territoires voisins et réaliser ainsi des économies d'échelle. »

et s'en sort financièrement : il faut généraliser ces pratiques. Encore faut-il que l'État soutienne les initiatives locales. Dans l'Avesnois, nous avons du mal à passer des mots aux actes sur ce sujet-là parce que nous avons un sous-préfet très jacobin qui, à mon sens, ne laissait pas faire les acteurs du terrain, ce qui freine considérablement la réalisation du PAT. Et puis, on ne parle pas assez de la formation des élus, très importante si l'on veut les sensibiliser aux objectifs d'un PAT et les aider à mener les projets jusqu'au bout. Ensuite, il faut aussi former les cuisiniers locaux. Et c'est bien sur ce terrain que les Parcs ont un rôle essentiel à jouer, d'autant qu'ils peuvent ensuite étendre l'action aux territoires voisins et réaliser ainsi des économies d'échelle. »



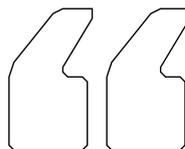
Du champ au fournil : bientôt une filière blé-farine-pain bio sur le territoire du Parc du Lorraine.



© DR



Cédric Prévost,
sous-directeur de la politique de
l'alimentation au ministère de
l'Agriculture et de l'Alimentation



C'est une loi de 2014 qui a créé les projets alimentaires territoriaux (PAT) pour mettre en cohérence l'ensemble des démarches locales liées à l'alimentation. Elle a été complétée en 2018

par la loi EGalim, qui a ajouté des objectifs de lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaire. C'est un dispositif très souple qui permet à une petite commune comme à une agglomération, un EPCI,

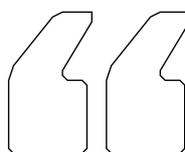
un département ou un Parc de travailler sur l'alimentation avec l'ensemble des acteurs concernés de façon transversale, avec une gouvernance et des objectifs communs sur tous les aspects : environnementaux, économiques, sociaux et sociétaux, sanitaires, culturels... L'État finance directement les initiatives qui émergent, à travers l'appel à projets du Programme national pour l'alimentation. Une centaine de PAT ont ainsi été accompagnés par le ministère et l'objectif est que tous les départements possèdent au moins un PAT à l'horizon 2023. Mobilisation et besoins sont énormes depuis la crise du Covid-19, y compris pour trouver des solutions pour les plus précaires. L'État a répondu à ce besoin, dans le cadre du plan de relance, en injectant 80 millions d'euros pour faire émerger de nouveaux PAT et amplifier les actions déjà en place (77 millions déployés au niveau régional dans le cadre des CPER). Les Parcs sont évidemment nombreux à avoir mis en place un PAT, car ils ont cette capacité à être interdisciplinaires sur un territoire très cohérent. »



© DR



Katy Wersinger,
conseillère régionale en Occitanie,
membre du bureau de la Fédération
des Parcs naturels régionaux



La région Occitanie compte treize départements, huit Parcs et trente projets alimentaires territoriaux (PAT),

dont quatre dans les Parcs des Grands Causses, du Haut-Languedoc, de l'Aubrac et des Pyrénées ariégeoises. Notre région a mis l'alimentation dans ses priorités et c'est un bon fil conducteur pour une politique environnementale régionale afin d'agir pour atteindre la souveraineté alimentaire. Nous déclinons

aussi un "Plan protéines végétales" à destination de l'alimentation humaine et animale dans l'objectif de diminuer nos importations de soja OGM, jusqu'à les arrêter à l'horizon 2030 et d'augmenter la production de ces légumineuses pour l'autonomie d'ici à 2040.

Ce Plan s'inscrit dans les enjeux fondamentaux que sont la relocalisation de la production alimentaire, la diminution drastique de l'usage des pesticides et l'accès à une alimentation de qualité. Un des défis est de consommer des viandes et des fromages locaux de qualité en en mangeant moins et sans déstabiliser les filières d'élevage. »



Maud Lelièvre

« Construire un monde juste qui valorise et conserve la nature »

Avocate au barreau de Paris spécialisée dans le droit de l'environnement, elle connaît et collabore avec les Parcs depuis longtemps. Conseillère de Paris, elle est déléguée générale des Écomaires et préside depuis 2020 le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Peut-être faut-il commencer par rappeler ce qu'est l'UICN ?

Maud Lelièvre : L'UICN, c'est la plus grande organisation mondiale de conservation de la nature. Elle a été fondée en France, en 1948. Elle rassemble 1 300 membres gouvernementaux (États, agences publiques) et non gouvernementaux ainsi qu'un réseau de 15 000 experts ; nous sommes présents dans 160 pays. Parmi les ONG adhérentes, nous avons des grandes associations internationales et nationales mais aussi des associations locales. Le siège mondial est en Suisse et il y a 42 bureaux nationaux et régionaux, ainsi que 60 comités nationaux. Il s'agit, selon notre mission, de « construire un monde juste qui valorise et conserve la nature ».

Pour ce qui est du comité français, quels sont les chantiers prioritaires du moment ?

M. L. : Il y en a beaucoup ! Les gens connaissent souvent les listes rouges des espèces menacées ou maintenant celles sur les écosystèmes, que le Comité français de l'UICN publie chaque année. Mais nous travaillons aussi sur les politiques de la biodiversité, la préparation des conférences sur la diversité biologique, l'évolution du droit de l'environnement, les aires protégées, les solutions fondées sur la nature ou les espèces exotiques envahissantes... Nous menons des opérations de sensibilisation à travers la Fête de la Nature, et nous avons un programme spécifique en outre-mer. Le dernier champ, c'est celui de la coo-

pération internationale, avec le programme de « petites initiatives » pour appuyer des ONG sur la biodiversité en Afrique.

Le congrès mondial de l’UICN a été repoussé en septembre, toujours à Marseille. Quels sont ses objectifs ?

M. L. : Il a été reporté deux fois, en effet, mais il est programmé du 3 au 11 septembre 2021. Le congrès mondial a lieu tous les quatre ans et réunit tous les membres et les experts de l’UICN. Il est aussi ouvert à toute personne souhaitant y participer. La France est un pays important pour l’UICN, parce que non seulement c’est en France qu’elle a été créée mais c’est le deuxième pays avec le plus grand nombre de membres. Le Comité français de l’UICN rassemble 62 organisations membres, dont la Fédération des Parcs naturels régionaux, et un réseau de 250 experts. Nous sommes force de proposition au niveau national et international. Pour ce congrès, nous avons proposé 18 motions sur les 128 qui ont été déposées. Ce congrès est un grand moment de mobilisation de toute la communauté internationale pour la nature. Celui de cette année est particulièrement important, non seulement parce qu’il se tient en France, mais parce qu’il va préparer la COP 15 sur la biodiversité qui va se tenir en Chine début décembre, et qui va définir la stratégie mondiale sur la biodiversité pour 2030. Le niveau d’extinction des espèces et de dégradation des écosystèmes nous pousse à dire que c’est maintenant et en profondeur qu’il faut agir pour être sur la voie du rétablissement de la biodiversité en 2030.

Quels rapports entretient l’UICN avec les Parcs naturels régionaux ?

M. L. : J’ai la chance de bien connaître, pour des raisons familiales, le Parc Loire-Anjou-Touraine. J’ai aussi pu, avec les Parcs et l’association des Écomaires, faire un tour de France en 2008 et 2009 pour convaincre les collectivités que la biodiversité est importante. Nous sommes allés dans les maisons des Parcs avec les maires ruraux présenter ce qu’est la biodiversité et pourquoi elle est si indispensable. Et puis, la Fédération des Parcs est un membre important de l’UICN. Elle est appelée à jouer un rôle majeur dans la nouvelle stratégie des aires protégées. Elle peut apporter une contribution importante pour le renforcement de la protection de la biodiversité dans les territoires. La question aujourd’hui pour beaucoup de territoires, parcs naturels ou pas, c’est de concilier la présence de l’homme, les activités économiques et la préservation de

la biodiversité. Avec leur forte représentation territoriale et leur gouvernance originale, les parcs naturels peuvent impulser une nouvelle dynamique de protection. Car la biodiversité continue globalement de décliner, y compris dans des espaces protégés, comme cela a été montré pour les insectes.

Nous avons aussi besoin de continuer à démontrer, plus largement et hors des aires protégées, que l’économie ne doit pas se faire au détriment de la conservation de la nature. Nous avons, avec les Parcs, des expériences inspirantes qui s’y mènent. Un des rôles de l’UICN est de les partager à l’international. Je pense notamment à l’Afrique. Je travaille par exemple sur la préservation des chimpanzés à la frontière entre la Guinée, le Sénégal et le Mali. Le maire, localement, est convaincu et il a réussi à convaincre les associations de villageois de l’intérêt de la préservation des chimpanzés.

Vous travaillez aussi avec les Parcs sur ce qu’on appelle les « solutions fondées sur la nature »

(SfN). De quoi s’agit-il ?

M. L. : Ce sont des actions qui visent à protéger, à gérer de façon durable et à restaurer les écosystèmes pour répondre à un défi sociétal comme la lutte contre le changement climatique. C’est gagnant pour le climat et gagnant pour la biodiversité. C’est par exemple, restaurer le fonctionnement naturel d’un cours d’eau pour lutter contre les inondations (cf. un exemple p. 2 de ce numéro). C’est préserver les forêts pour stocker du carbone, préserver les dunes pour atténuer l’érosion côtière, etc. C’est une nouvelle approche de l’aménagement du territoire à la disposition des élus locaux pour des territoires plus vivants et plus résilients. ■

BIO EXPRESS

Maud Lelièvre

Elle s’est toujours passionnée pour les questions d’environnement, d’écologie et de biodiversité.

Après ses études à Sciences-Po, elle a entamé une carrière d’avocate au barreau de Paris spécialisée dans le droit de l’environnement.

Elle a travaillé dans ce domaine pour des collectivités locales pendant plusieurs années.

Élue locale depuis 2001 en banlieue parisienne, aujourd’hui conseillère de Paris, elle est déléguée générale des Écomaires depuis 2008 avec une interruption pendant son passage en cabinet ministériel pour travailler sur les questions de biodiversité. Est aussi bénévole, au bureau, de la LPO. Elle s’est investie dans le comité français de l’UICN en tant qu’experte avant d’en être élue vice-présidente en 2015 puis désormais présidente. Elle a aujourd’hui 46 ans.



“Les travaux de réflexion, la production intellectuelle ou les conférences que nous menons avec la Fédération des Parcs sont très importants, parce qu’ils sont ancrés sur l’expérience de terrain.”



Objectif neutralité carbone : le défi est lancé !

Engagé depuis vingt ans dans la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique, le réseau des Parcs se concentre aujourd'hui sur un enjeu clé : l'empreinte carbone. Objectif de la stratégie qui vient d'être lancée : faire des Parcs des territoires décarbonés.

Sur le terrain, les Parcs mènent déjà des actions contribuant à limiter l'empreinte carbone de leur territoire. Mais l'urgence est là et il faut aller plus loin, ensemble. « *L'ambition est d'identifier les leviers d'action communs sur la maîtrise et le stockage naturel du carbone et d'apporter aux Parcs des outils et actions favorisant la neutralité carbone* », explique Léa Delcourt, chargée d'études à la Fédération des Parcs. Les Parcs ont pu, à travers une enquête, préciser les missions intégrant cette problématique, proposer des actions en faveur de l'évitement ou de la préservation des puits de carbone et affiner les données sur les secteurs émetteurs et les potentiels de stockage. Avec l'appui d'EDF, on a pu estimer que les Parcs métropolitains représentent 6 % des émissions de gaz à effet de serre nationales et 7 % des consommations énergétiques.

RÉDUIRE, MAIS AUSSI COMPENSER ET S'ADAPTER

Alors, que devront faire les Parcs ? Poursuivre la préservation des milieux naturels pour stocker le carbone émis en passant notamment par les « solutions fondées sur la nature » (SfN). Mais la priorité est de réduire les émissions. Comment ? En soutenant des plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) volontaristes et en initiant



— PARC DES PYRÉNÉES ARIÉGEOISES

Forêts : une gestion orientée « carbone » ?

Les propriétaires forestiers ne savent pas toujours comment prendre en compte la donnée « carbone » dans leur gestion. Pour les aider, le Parc des Pyrénées ariégeoises, l'association Sylvestre et le Centre national de la propriété forestière ont mis en place un réseau de 23 forêts témoins depuis 2015. On y mesure notamment les quantités de carbone stockées selon différents modes de gestion, sur cinq ans. Résultat : des références qui seront actualisées et diffusées aux acteurs forestiers. Un exemple : à l'échelle du Parc, une augmentation du volume de bois sur pied de l'ordre de 20 % permet de stocker 3,75 Mt/CO₂ supplémentaires.

des systèmes agricoles bas-carbone et durables (le scénario Afterres2050¹ peut être une référence, à l'instar du Parc des Boucles de la Seine normande). Il s'agit aussi de renforcer l'accessibilité aux mobilités propres, aux transports en commun et aux solutions de covoiturage adaptées (le Haut-Jura cible les travailleurs transfrontaliers) ou favoriser les tiers lieux. Bien sûr, les énergies renouvelables restent un enjeu clé : centrales solaires citoyennes, isolation et rénovation énergétique des bâtiments, soutien aux matériaux de construction biosourcés.

Enfin, de nouvelles actions de sensibilisation seront amplifiées ou lancées. C'est, par exemple, le cas des formations « Conversations carbone² » expérimentées dans les Parcs du Pilat et du Vercors, qui permettent, à travers la mobilisation d'habitants, de favoriser l'appropriation du sujet et de doter le territoire d'ambassadeurs qui pourront toucher un large public.

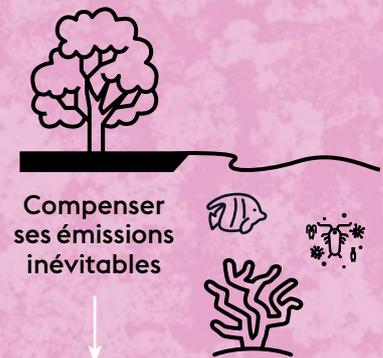
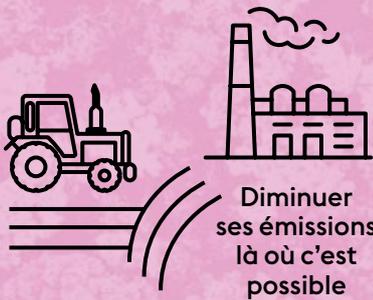
Cette démarche nationale a permis de mobiliser plusieurs partenaires comme EDF, l'Ademe, l'Association Bilan Carbone, la Communauté d'agglomération de La Rochelle, la Banque des Territoires. Elle a aussi permis de solliciter Europarc pour capitaliser les expériences et commencer un échange à l'échelle européenne. ■

1. Porté par Solagro

2. Portée par l'association Carbone&Sens.



Évaluer précisément ses émissions de carbone secteur par secteur (bâtiment, transport, agriculture, etc.) grâce à des outils spécifiques



Décarboner la production d'énergie

Réduire les consommations d'énergie

Réduire les émissions agricoles et industrielles

Préserver les puits de carbone existants

Créer de nouveaux puits de carbone naturels ou artificiels

Financer des projets permettant de diminuer les émissions carbone



3 questions à

SYLVAIN PELLERIN, DIRECTEUR DE RECHERCHE À L'INRAE BORDEAUX, SPÉCIALISÉ DANS LA SÉQUESTRATION CARBONE ET LES PRATIQUES AGRICOLES

— **Augmenter les puits de carbone, concrètement, cela veut dire quoi ?**

C'est incorporer davantage de CO₂ dans la biomasse et dans les sols. C'est le stocker dans des milieux qui vont le séquestrer longtemps, de plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'années. Tant qu'il est séquestré, le carbone n'est pas dans l'atmosphère, il n'est donc pas à l'origine d'un réchauffement climatique.

— **Quels sont les milieux à privilégier ?**

Dans un tronc d'arbre, le carbone peut rester plusieurs décennies. Dans la matière organique du sol, à 1 m de profondeur, on peut atteindre des milliers d'années ! La priorité est donc de préserver les écosystèmes les plus « stockeurs » que sont les forêts et les prairies naturelles permanentes.

— **Quelles pratiques agricoles aident à stocker le carbone ?**

Sous grande culture, les stocks de carbone du sol sont moindres, mais il est possible de les augmenter. Oublier les sols nus au profit de cultures intermédiaires, remplacer le maïs ensilage par des prairies temporaires, opter pour des haies ou l'agroforesterie. Mais l'agriculture doit aussi réduire ses émissions : moins d'engrais azotés, source de protoxyde d'azote, et d'élevage de ruminants (méthane)...

REVITALISATION

Petites villes de demain

1 Qu'est-ce que le dispositif Petites villes de demain ?

C'est un programme national de revitalisation piloté par l'ANCT qui s'adresse aux communes de moins de 20 000 habitants. Il a été conçu pour soutenir 1 000 communes et intercommunalités sur six ans (2020-2026) dans leurs projets de territoire (rénovation de l'habitat et des espaces publics, développement de nouveaux services publics, valorisation du patrimoine, etc.).

2 En quoi consiste-t-il ?

Avec un budget de 3 milliards d'euros, le programme offre un appui sur mesure aux collectivités sélectionnées pour concrétiser leur projet de territoire. L'accompagnement prévoit un apport en compétences (postes d'animation, financement d'études, de formations, etc.), l'intégration à un réseau professionnel inspirant (le Club Petites villes de demain) et l'aide à la valorisation et à la mesure des impacts du projet. Localement, les sous-préfets pilotent le programme. La Caisse des dépôts et consignations et l'ANAH en sont partenaires.

3 Quels en sont les objectifs ?

Lancé en octobre 2020, ce programme est un outil opérationnel de mise en œuvre du plan de relance dans les territoires ruraux montrant des signes de vulnérabilité. Il vise à renforcer les fonctionnalités des petites villes fragiles afin d'améliorer le cadre de vie en milieu rural et de renforcer leur rôle central dans la transition écologique et l'équilibre territorial.



© Bénédicte Govaert

L'engagement des Parcs

Implication

La Fédération des Parcs est l'un des premiers partenaires à s'être engagé dans la démarche Petites villes de demain. Par leurs missions, les Parcs sont en effet des acteurs de premier plan pour la définition et la réussite de projets de territoire.

Assistance

Les « Ateliers hors les murs » ont vocation à faire émerger

des projets de développement local innovants et partagés. La Fédération des Parcs a donc étendu le dispositif à l'ensemble des Petites villes de demain. Elle s'est aussi engagée à mettre en place une assistance à maîtrise d'ouvrage : identifier une problématique et des écoles volontaires, accompagner la recherche de financements nationaux et locaux et contribuer à la valorisation de l'atelier.

Réaliser ses engagements



PAC

La PAC établit la politique agricole européenne pour six ans. Instaurée en 1962 afin de stimuler la production et parvenir à l'autosuffisance alimentaire de l'Europe, elle a aussi conduit à l'industrialisation d'une partie de l'agriculture. Malgré l'ajout de mesures environnementales à partir de 1999, l'UE peine à sortir de ce modèle industriel. Les Parcs attendent donc beaucoup de la nouvelle programmation, qui débutera en 2023.

Ce que les Parcs attendent de la PAC

Les agriculteurs sont des acteurs essentiels pour les Parcs, et les aides qu'ils peuvent recevoir de l'UE changent le devenir des territoires ruraux.

Les Parcs défendent une PAC qui valorise les bonnes pratiques, aide à la transition agroécologique, préserve les terres agricoles contre l'artificialisation, permette aux producteurs de mieux vivre de leur métier, favorise les transmissions et les installations, aide à préserver les paysages, favorise une alimentation locale...

Des enjeux pour les territoires

Aujourd'hui, la PAC ne répond que partiellement à ces enjeux. Face à l'urgence écologique et climatique, il faut mettre en cohérence des politiques publiques agricoles et environnementales, notamment dans les aires protégées dont les Parcs ont la charge, pour qu'agriculture et biodiversité ne soient pas antinomiques. Il faut donc défendre un droit à l'expérimentation dans ces aires protégées et plus largement dans tous les territoires des Parcs.

Petit lexique des mots de la PAC

Le premier pilier de la PAC rassemble les mesures de soutien aux agriculteurs. Il comporte des aides directes aux exploitations en fonction de leur surface. **Le second pilier**, dédié au développement rural et à l'environnement, intéresse particulièrement les Parcs. **Le Plan stratégique national** détermine le cadre d'application de la PAC en France. Nouveauté de la PAC post-2020, elle laisse plus de liberté aux États membres pour définir les orientations qu'ils souhaitent donner à l'agriculture. **Conditionnalité** : ce sont les règles que doivent respecter les agriculteurs en matière d'environnement et de sécurité sanitaire pour toucher les aides du premier pilier. **Ecorégime (ou Ecoscheme)** : autre nouveauté de la PAC post-2020, l'Ecorégime rémunère les agriculteurs qui mettent en place des pratiques bénéfiques pour l'environnement.



I Roussette.

© Matthias Huber



Le guide marin, un des outils de sensibilisation.

I Hippocampe.



© Matthias Huber

Parc d'Armorique — Fragiles herbiers de zostères

Les zostères sont les seules plantes à fleurs marines du littoral Atlantique. Elles forment des prairies que l'on nomme herbiers, présents en rade de Brest et fragilisés par les ancrages de bateaux et les pêcheurs à pied.

Les nombreux amateurs de navigation de plaisance et pêcheurs à pied ne savent pas, pour la plupart, que ces plantes à fleurs marines poussent sur tout le littoral atlantique, dans la rade de Brest en particulier, dans le golfe du Morbihan aussi. Les zostères ressemblent à des algues. Certaines apparaissent sur le sable à marée basse ; d'autres, plus bas, seulement pendant les grandes marées. Or, quand elles sont immergées, elles hébergent des hippocampes, abritent les juvéniles de certains poissons, crustacés et mollusques, qui y trouvent une nourriture abondante. De plus, grâce à ses racines et ses rhizomes, l'herbier est un bon stabilisateur du sol face aux vagues et aux courants. Pour toutes ces raisons, les herbiers de zostères intéressent beaucoup

ceux qui sont chargés de gérer et de conserver l'environnement côtier. Le Parc d'Armorique s'y intéresse lui en tant qu'opérateur de site Natura 2000 et dans le cadre d'un programme européen Life intégré, Marha (MARine Habitats), piloté par l'Office français de la biodiversité.

SENSIBILISER LES PUBLICS

La préservation de ces milieux passe par la sensibilisation du public, notamment des plaisanciers et des pêcheurs à pied. Les acteurs locaux diffusent donc le lien d'un site de sensibilisation spécifique (www.pecheapied-loisir.fr). Pour les navigateurs bretons, « Nav&Co » est une application gratuite qui permet de repérer la biodiversité marine. Tous les ans, le Parc d'Armorique diffuse aussi le « Petit guide marin de la rade de Brest », qui regroupe de nombreuses informations et conseils pour préserver la biodiversité marine, dont les herbiers de zostères. ■



« **L**e matin et le soir, quand le soleil est rasant, les ombres portées révèlent parfaitement les empreintes de dinosaures, décrit Vanessa Nicod, chargée de communication du Parc des Monts d'Ardèche. Le reste du temps, elles ne sont pas faciles à voir. La dalle est très haute et pentue, et l'on ne peut pas s'approcher des fossiles au risque de dénaturer le site... » Des empreintes de petite taille, car les dinosaures qui ont marché là – Platéosaurus, Coelophysus ou Liliensternus – étaient moins gros que leurs descendants, les dinosaures les plus connus.

Le Géosite du Sartre, à Ucel, classé Unesco depuis 2014 et inauguré l'an dernier, est le premier site français ouvert au public pour la période géologique du trias, il y a 201 à 252 millions d'années. Cette époque, qui marque l'apparition des premiers dinosaures, est encore peu documentée... ce qui donne aux quelque 300 empreintes découvertes sur le site toute leur valeur scientifique.

Parc des Monts d'Ardèche — Au plus près des dinosaures du trias

Dévoiler au public de discrètes traces de dinosaures sur un site de plein air et en libre accès : l'aménagement du Géosite d'Ucel a relevé du pari technique. Retour sur une conception sur mesure pour un site multimillénaire.

PEINTURE CONTEMPORAINE

Alors, comment rendre les lieux accessibles à tous, et les fossiles plus visibles ? Le Parc a demandé l'avis de son comité scientifique et de chercheurs. Et la solution trouvée a été... de dessiner. Plus précisément, de détourner les empreintes avec une (inoffensive) peinture de couleur, pour mieux les révéler. Côté accès au public, des plateformes d'observation ont été installées à différentes hauteurs, pour offrir plusieurs points de vue. Sept tables d'interprétation informent les visiteurs sur le milieu, son histoire et les travaux scientifiques en cours ; des moulages d'empreintes invitent le visiteur à glisser ses doigts dans les empreintes de pattes des dinosaures. Enfin, pour montrer des « vues d'époque », le Parc a commandé des dessins à un illustrateur naturaliste, Pierrick Legobien. Après un patient travail d'enquête, notamment auprès du Muséum national d'histoire naturelle, il a produit huit grandes planches représentant les dinosaures et leurs paysages multimillénaires... Réalisme garanti. ■



Tables d'interprétation et animations sont au cœur du dispositif.





Retrouvez plus d'actus sur parcs-naturels-regionaux.fr et suivez-nous sur Facebook et Twitter @FederationPNR



#Vu à la télé Les Parcs à l'affiche



En janvier 2021, des films inédits sur 31 Parcs naturels régionaux étaient diffusés (et parfois rediffusés) tous les jours de la semaine à 12h55 sur France 2 et à 20h10 sur France 3. Ce programme court – 1 minute pour chaque épisode – intitulé « Initiatives de nos régions, une autre vie s'invente ici », était parrainé par SNCF Intercités, qui prenait en charge l'encadrement publicitaire. L'intention de ces films : montrer que les Parcs ne sont

pas des territoires figés mais bien des lieux d'innovation et de créativité, grâce à des portraits d'hommes et de femmes qui les font vivre et évoluer. Ces films ont été réalisés et coproduits par Home et Image Production et les 31 Parcs concernés. Résultat ? Une audience moyenne de 1,4 million de téléspectateurs. Soit 61 millions en cumulé sur l'ensemble de la série. Une réussite qui permet d'espérer une saison 2 dès cette année.

#réseau

Un comité des élus Natura 2000

13 000 communes sont concernées par un site Natura 2000 et 60 % des comités de pilotage sont actuellement présidés par un élu. Pour les impliquer davantage dans leur fonction, la mission inter-réseaux¹ a instauré un comité des élus Natura 2000. Composé de représentants des têtes de réseau et de binômes élu-technicien, il permet de mobiliser différentes expertises sur l'animation et la gouvernance de sites et sur la connaissance des dynamiques territoriales. Il est doté d'un porte-parole en la personne de Jean-Luc Blaise, vice-président du Parc des Pyrénées catalanes, maire de Mantet et président de la Fédération des Réserves naturelles catalanes. Son rôle consiste à incarner et porter, au niveau national, le positionnement des élus locaux dans le cadre des travaux conduits par la mission Natura 2000. Autre nouveauté de cet inter-réseaux : avec ses 95 % de sites concernés, le Réseau des Grands Sites de France devrait prochainement l'intégrer.

1. Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Fédération des Parcs naturels régionaux de France et Réserves naturelles de France.



#foncier Levier de sobriété

La frugalité foncière des Parcs était déjà connue. Avec cette étude fondée sur une enquête et des entretiens, la Fédération des Parcs entend illustrer le chemin à parcourir vers un objectif ZAN, pour zéro artificialisation nette.



#Valeurs Parc Des formations toujours disponibles

La Fédération des Parcs a proposé une batterie de formations, 6 au total, autour de la marque Valeurs Parc. Des modules très suivis en période de confinement, dont les contenus sont désormais disponibles sur l'extranet.

#coopération

Guinée, l'échange malgré tout



© FPNRF

En 2020, pour faire face à la crise sanitaire et aux annulations des missions à l'étranger et des accueils de délégations étrangères, la Fédération des Parcs s'est adaptée. Portée par une forte volonté franco-guinéenne et le soutien de l'ambassade de France, elle a adapté le format de ses activités pour poursuivre les échanges, avancer sur les

partages d'expériences et le montage de projets. Ainsi est née une formation-action à distance, non seulement sur les Parcs, le concept et les expériences, mais aussi sur la conduite et l'élaboration participative d'un projet de territoire. Deux journées de visioconférences ont ainsi été co-animées par la Fédération et Gonzague Devaux, à l'intention des équipes de l'ONG

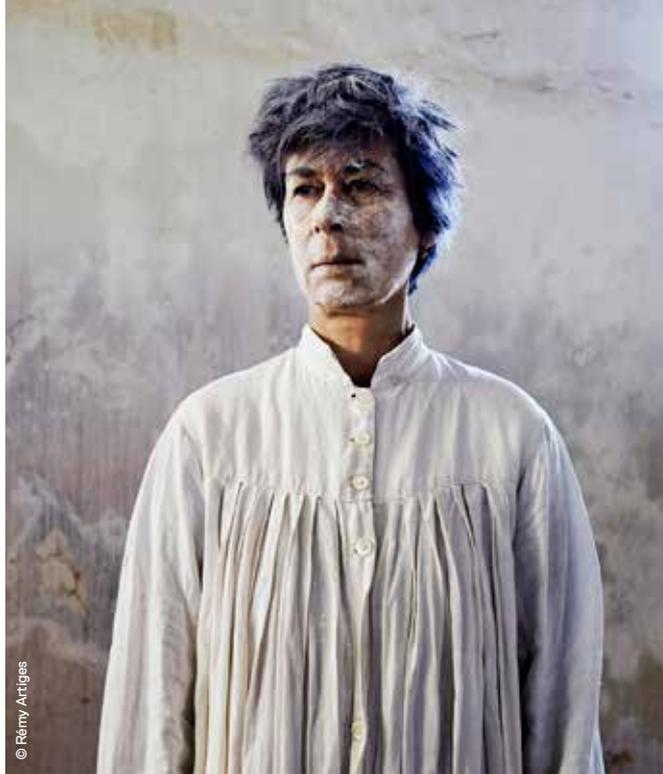
RENASCEDD et du Conservatoire de la Forêt classée de Kounounkan, site pilote. En complément, un espace collaboratif a été ouvert sur le site web de la Fédération. Une mobilisation virtuelle qui s'est révélée efficace pour le lancement de la démarche de création d'un Parc en Guinée et l'alimentation d'un futur programme de coopération.

#Entreprises et biodiversité

Formation encore avec des sessions fin 2020 sur le thème « Empreinte des entreprises sur la biodiversité ». Un bagage utile pour les Parcs qui accompagnent les PME-TPE.

SA CONVICTION

“Arrivant sans préjugés dans ce métier, j’étais prête à toutes les innovations.”



© Rémy Artiges

SON PARCOURS

1962

Naissance à Londres

1980

À 18 ans, arrête ses études pour devenir costumière dans le cinéma

2000

À la mort de sa mère, décide de reprendre la ferme familiale

2001

Obtient un brevet professionnel de responsable d’exploitation agricole (BPREA)

Valentine Franc

CULTIVE DES VARIÉTÉS ANCIENNES DE BLÉS, FAIT SA FARINE ET S’ENGAGE DANS L’AGROFORESTERIE EN GÂTINAIS FRANÇAIS.

Elle n’a pas voulu vendre la ferme de Montaquoy, dans l’Essonne, héritée de sa mère. Elle a changé d’équipe, sème des variétés anciennes de céréales, plante des arbres fruitiers le long de ses parcelles, fait sa farine et s’est associée à un boulanger. Et c’est bien plus passionnant que de vendre son blé à la coopérative.

Elle était styliste depuis ses 18 ans, costumière dans le cinéma, le plus souvent. Sa mère possédait 250 hectares de céréales en conventionnel à Soisy-sur-École dans le Parc du Gâtinais français. La ferme tournait toute seule grâce à un fermier. Mais en 2000, au décès de sa mère, Valentine Franc s’est dit que les questions de l’agriculture et de l’alimentation étaient trop essentielles pour qu’elle ne s’y intéresse pas. C’est ainsi que l’agriculture est devenue son activité principale. Elle n’y connaissait rien et cette candeur la rendait disponible pour toutes les audaces.

DES RENCONTRES ET DES IDÉES

Elle a passé un brevet professionnel de responsable d’exploitation agricole, elle a lu Claude Bourguignon sur le fonctionnement des sols, a changé son équipe et a cessé de labourer. Elle

utilise un semoir qui se contente d’enfoncer la graine à 5 cm dans le sol. Puis, elle a rencontré un chercheur canadien qui avait retrouvé des graines datant de plusieurs siècles dans un toit de chaume en réfection. Il lui a donné des graines de 15 variétés différentes, qu’elle cultive et qu’elle resème chaque année dans le même champ.

Depuis quelques mois, avec l’aide du Parc du Gâtinais français via le programme Leader, elle a acquis un moulin pour faire la farine et s’est associée au boulanger de Courances, autre village du Parc du Gâtinais français à 5 km de là. Il fait du pain avec ses farines. Depuis septembre 2020, elle teste des farines de la plus fine à la plus complète. Le boulanger a créé un pain qu’il a baptisé du nom de sa ferme, « de Montaquoy ». Ils essaieront bientôt aussi avec du seigle, qu’elle cultive depuis cet automne... Elle est fière d’avoir obtenu pour ses farines

la marque Valeurs Parc naturel régional. Valentine est passionnée et ce qu’elle fait est passionnant. Mais on a envie de lui demander comment elle fait pour en vivre. « C’est beaucoup plus intéressant, répond-elle sans hésiter, que de vendre le blé à la coopérative 200 euros la tonne ! Je vends ma farine au kilo, dans les épiceries du Parc et au boulanger de Courances, presque dix fois plus cher ! »

Avec l’aide du Parc, elle a aussi restauré le verger et créé deux sentiers agroforestiers le long de ses parcelles ; des chemins plantés de mûriers, de framboisiers, cassis, noyers, noisetiers, qui favorisent la biodiversité et permettent aux promeneurs de se délecter en cheminant le long de ses champs.

Et ça lui laisse même le loisir de reprendre, de temps en temps, son ancien métier de costumière si le projet qu’on lui propose l’intéresse particulièrement ! ■



Escapade VTT au Plateau des 1000 étangs ©INFRA-Massif des Vosges



Visite de la Filature Ramond à Lacaune-les-Bains ©Hélène VERDIER



Caves d'affinage de Saint-Nectaire ©OT Sancy



Manuela Peschmann - Thérapie Forestière ©Accalmia



Avec Stations Vertes & Parcs naturels régionaux Faites le choix de l'écotourisme !

La Fédération des Stations Vertes, 1^{er} réseau d'écotourisme de France, et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France ont choisi l'écotourisme comme fer de lance pour sensibiliser aussi bien les voyageurs que les populations locales de la nécessité de préserver l'environnement.

Il s'agit non seulement de partir à la découverte des paysages, de la faune et de la flore d'une région mais aussi de ses habitants.

Les deux réseaux offrent ainsi aux touristes en quête de sens des destinations originales qui recèlent des trésors patrimoniaux et gustatifs et sauront charmer les amoureux de panoramas comme les gourmands.

140 Stations Vertes sont situées sur le territoire d'un Parc naturel régional



Retrouvez nos 500 Stations Vertes
www.stationverte.com
sur les réseaux sociaux
#StationVerte

